

Ecole de Rugby – Charte de l’Educateur

Une charte, c’est : des **droits**, des **devoirs**, des **règles de vie** à respecter !

Adhérer à une charte, c’est y souscrire complètement !

Rôle de l’Educateur : Il apporte à l’enfant une Formation Physique et Sportive et lui inculque les « Valeurs du Rugby et de la vie en groupe »		
Droits de l’Educateur	Devoirs de l’Educateur	Règles de vie à respecter
<p>Il a droit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au respect des enfants, des parents, et de l’ensemble des composantes du Club, - à une formation et un recyclage de qualité, - à l’appui et l’aide de toutes les autres « fonctions » contribuant à faciliter sa tâche : administratifs, logistique, etc.. - à la reconnaissance liée à son investissement bénévole, sa compétence et sa mission éducative. 	<p>Il a le devoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de se former pour mettre toujours plus de compétences au service des enfants, - de préparer des contenus de séances en relation avec les objectifs de Formation, - de veiller à la sécurité des joueurs, - de chercher toujours à transmettre une technique et une passion, en donnant du plaisir, - de faire de la compétition un « outil de formation », en laissant de l’initiative, en respectant joueurs, arbitres et entourage, - d’assurer un suivi écrit de l’évolution de chaque joueur. 	<p>Il a le devoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d’établir et de faire connaître aux enfants les règles de vie du groupe, - de les faire respecter, - d’être intransigeant sur le respect des « valeurs » : Respect, Solidarité, Camaraderie, Tolérance, etc.. - de veiller à donner à TOUS du temps de jeu, - de positiver tout progrès plutôt que de stigmatiser les erreurs
<p>Il a aussi droit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à l’aide des parents, s’il les sollicite soit pour une activité, soit pour un problème avec l’enfant, - à un échange avec les parents sur l’évolution sportive ou éducative de leur enfant 	<p>Il a aussi le devoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d’avoir un comportement et un langage exemplaires en toutes circonstances, - d’essayer d’imposer des comportements exemplaires autour du terrain, - d’échanger avec les parents sur l’évolution de l’enfant, 	<p>Il a aussi le devoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d’informer les parents sur les règles de vie, le programme d’activités, les horaires, etc.. - de travailler dans la coopération et le respect avec les autres composantes de l’école de Rugby et du Club